Agence belge de développement
enabel.be

Jeudi, 05 novembre 2026

ADDENDUM N°1

Intitulé du marché : Réalisation de latrines institutionnelles avec systèmes de lavages des mains dans les communes de Tchériba, Safané Dédougou et Boromo, Région du Bankui, au Burkina Faso.
Référence du marché : BFA23001-10090

Le cahier spécial des charges est modifié/corrigé comme suit ;

Lire :

12. DATE LIMITE D'INTRODUCTION ET OUVERTURE DES OFFRES

12.1. Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le **13 novembre 2026** à **12H00 (GMT)**.

21. DELAI D'EXECUTION (ART. 76)

21.1. L'entrepreneur doit terminer les travaux dans **un délai 120 jours calendrier.**

Au lieu de :

12. DATE LIMITE D'INTRODUCTION ET OUVERTURE DES OFFRES

12.1. Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le **06 novembre 2026** à **12H00 (GMT)**.

21. DELAI D'EXECUTION (ART. 76)

21.2. Les travaux doivent être exécutés dans **un délai à exprimer en jours calendrier que le soumissionnaire est tenu de mentionner dans son offre**. Tous les jours sont indistinctement comptés dans le délai. Vu que le délai d'exécution est un critère d'attribution, le fait de ne pas mentionner ce délai aura pour conséquence **l'irrégularité substantielle de l'offre**.

Tous les autres termes et conditions du cahier spécial des charges demeurent inchangés. Les présentes modifications ou corrections font partie intégrante du cahier spécial des charges.